

## Inscription en 2<sup>ème</sup> année des différents CEC 2021-2022 Note de Rappel

Il est porté à votre connaissance que l'inscription en 2<sup>ème</sup> année des différents CEC est obligatoire et que le délai des inscriptions a exceptionnellement été prolongé au **6 Mai 2022**, délai de rigueur.

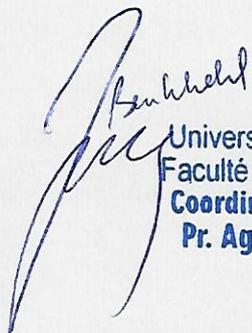
**Passé ce délai aucune dérogation ne sera autorisée.**

### Pour les modalités de Paiement

- Les candidats Non Hospitalo-Universitaires  
**Passer par le site [www.inscription.tn](http://www.inscription.tn)**
- Les candidats Hospitalo-universitaires appartenant à la Faculté de Médecine de Tunis sont appelé à payer le mandat de 3 dinars par **mandat postal CCP (616-85)**  
**. Une attestation de travail de la Faculté d'origine.**

Les reçus de paiement ou les mandats doivent être envoyés par e-mail sur l'adresse : [inscription.cec@fmt.utm.tn](mailto:inscription.cec@fmt.utm.tn) dans les délais impartis.

Le coordinateur du DPC  
Pr. Ag. Mehdi BEN KHELIL

  
Université de Tunis El Manar  
Faculté de Médecine de Tunis  
Coordinateur du Service DPC  
Pr. Ag. Mehdi BEN KHELIL

Le Doyen  
Mohamed JOUINI